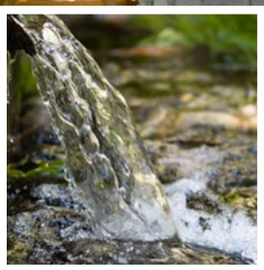
#JVD

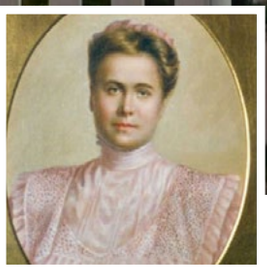
JE VIS À DIVONNE-LES-BAINS

N°186 • Novembre 2026 **Votre magazine municipal**

Un Noël Gourmand à Divonne-les-Bains







Environnement • p 10
Un outil pour protéger notre eau minérale naturelle

Commerces • p 11
Préserver l'âme de Divonne-les-Bains en dynamisant notre centre-ville

Histoire • p 12
Une Divonnaise de cœur disparue sur le Titanic



Belle réussite pour la Semaine Bleue

La Semaine Bleue, semaine nationale des retraités et des personnes âgées, s'est tenue du 5 au 9 octobre. Concert proposé par « JazzID » avec Alain Goy au cinéma-théâtre du Domaine de Divonne-les-Bains, mis à disposition gracieusement par Monsieur Hubert Benhamou, lectures auprès des classes de maternelle, activité sportive avec l'accueil de loisirs Guy de Maupassant, goûter offert aux résidents de l'EHPAD, conférence avec France Alzheimer 01 ou encore atelier « Café & Cuisine Santé » : autant d'activités intergénérationnelles qui ont ravi nos jeunes et nos aînés. Ces journées ont mis en lumière la richesse des échanges entre générations et la vitalité de nos aînés, toujours aussi investis dans la vie de notre commune. Votre enthousiasme et vos sourires nous encouragent à poursuivre nos actions pour favoriser le lien social et le bien-vivre ensemble à Divonne-les-Bains.
Nous adressons nos plus sincères remerciements à toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de cette Semaine Bleue 2026.

Sommaire


P3 • Édito


P4 • Dossier Les festivités de Noël s'emparent de la ville


P8-9 • Actualités


P10 • Un outil pour protéger notre source d'eau minérale


P11 • Un périmètre de sauvegarde pour nos commerces


P12 • Une Divonnaise de cœur disparue sur le Titanic


P13 • La Nuit des Chocottes se prépare


P16 • Gourmandiv' : une édition aux couleurs basques


P18 • Deuxième édition pour les Rencontres Économiques









Édito

Le mois de novembre s'annonce riche en rendez-vous et en projets pour notre commune

À partir du samedi 28 novembre, Divonne-les-Bains entrera dans la magie de Noël avec la traditionnelle soirée des illuminations. Feu d'artifice, déambulation gourmande et animations donneront le coup d'envoi d'un programme imaginé pour petits et grands. La patinoire et le village gourmand retrouveront la place Perdtemps, tandis que le marché de Noël, la Maison des Lutins Gourmands et les nombreuses animations proposées par nos commerçants feront vivre notre centre-ville jusqu'au 3 janvier. Autant d'occasions de se retrouver, de partager des moments chaleureux et de soutenir nos commerces de proximité. Vous découvrirez dans ce numéro l'ensemble de cette programmation.

> **« La procédure de Déclaration d'intérêt public du forage Harmonie constitue une étape déterminante »**

Parallèlement à ces rendez-vous festifs, nous poursuivons un travail essentiel pour l'avenir de Divonne-les-Bains : la protection de notre eau minérale naturelle. La procédure de Déclaration d'Intérêt Public (DIP) du forage Harmonie constitue une étape déterminante pour préserver



durablement cette ressource exceptionnelle, indissociable de notre identité et indispensable à la relance du thermalisme. À l'issue de l'enquête publique, la Commissaire enquêtrice a rendu un avis favorable, assorti d'une réserve concernant un secteur limité situé à Grilly. Une expertise hydrogéologique complémentaire a permis de proposer un ajustement du périmètre de protection, fondé sur des critères scientifiques. Nous poursuivons ainsi cette procédure avec rigueur, dans le respect des exigences réglementaires, pour garantir la qualité et la pérennité de notre ressource.

Novembre sera aussi marqué par la commémoration du 11 novembre, moment essentiel de mémoire et de transmission, ainsi que par le dynamisme de notre tissu associatif, notamment avec la 11e Nuit des Chocottes organisée par le Sou des Écoles.

Je vous souhaite un beau mois de novembre, riche en rencontres et en moments partagés.

Vincent **SCATTOLIN**

-Maire de Divonne-les-Bains
-Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex

Directeur de la publication : Vincent SCATTOLIN. **Rédacteur en chef :** Estelle VOISIN **Rédaction :** Amélie VUARGNOZ.
Création graphique : Amélie VUARGNOZ. **Impression :** Imprimerie COMIMPRESS.
La Mairie de Divonne-les-Bains agit pour la gestion durable des forêts : ce papier est fabriqué à partir de fibres de bois certifiées en provenance de forêts gérées selon les principes de développement durable.
Mensuel édité à 6 500 exemplaires. Ne pas jeter sur la voie publique.





Les festivités de Noël s'invitent en ville



Du 28 novembre au 3 janvier, Divonne-les-Bains revêt ses habits de lumière et invite petits et grands à vivre des fêtes de fin d'année féeriques. Illuminations, marché de Noël, gourmandises, spectacles et animations viendront faire battre le cœur de la ville au rythme de la magie de Noël !

Le samedi 28 novembre, la Ville donnera le coup d'envoi des festivités avec une soirée placée sous le signe de la magie et de la gourmandise suivi du lancement officiel des illuminations de Noël. Dès 18h, le ciel de Divonne-les-Bains s'illuminera à l'occasion d'un feu d'artifice tiré depuis le Casino. À 18h20, place à la fantaisie avec la déambulation « Bonbons et Biscuits » ! Au départ de la place de l'Office de Tourisme, des personnages hauts en couleur entraîneront petits et grands dans un univers sucré, accompagné d'une distribution de bonbons pour le plaisir des enfants. Pour prolonger cette soirée festive, des stands de restauration vous accueilleront dans le centre-ville jusqu'à 21h, l'occasion de partager un moment chaleureux en famille ou entre amis.

LE VILLAGE GOURMAND : UNE PAUSE SAVOUREUSE AU CŒUR DES FÊTES

Sur la place Perdtemps, les chalets du Village Gourmand inviteront les visiteurs à une délicieuse parenthèse festive. Spécialités salées, douceurs sucrées et saveurs de saison seront au rendez-vous pour régaler toutes les envies. Un espace de restauration couvert permettra de profiter pleinement de ces instants gourmands.

UN MARCHÉ DE NOËL AU CŒUR DE LA VILLE !

Du 9 au 20 décembre, la place de l'Église accueillera un tout nouveau marché de Noël. Artisans, créateurs et producteurs investiront les chalets pour faire découvrir leurs savoir-faire, leurs créations originales et de belles idées de cadeaux à glisser sous le sapin. Pour accompagner ce rendez-vous, un programme d'animations viendra faire vivre la magie des fêtes : déambulations féeriques, animations pour les enfants et soirées musicales avec deux concerts sur la place de l'Église : DIN MUSIC, le vendredi 11 décembre à 19h, et POP in BOX, le vendredi 18 décembre à 19h.

Le samedi 19 décembre, la déambulation « Fantastic Sugar » apportera une nouvelle touche de fantaisie et de gourmandise dans les rues du centre-ville. Entre lumières scintillantes, découvertes artisanales, gourmandises et moments de partage, Divonne-les-Bains promet un Noël chaleureux et enchanteur, à vivre ensemble !

+ d'infos

www.divonnelesbains.com

Retrouvez l'ensemble du programme

Noël des commerçants : rendez-vous le samedi 12 décembre

Samedi 12 décembre, les commerçants de Divonne-les-Bains vous réservent une journée pleine de surprises ! Rencontres enchantées, déambulation gourmande et balades en calèche rythmeront cette journée festive.



Dès 10h, laissez-vous surprendre par la déambulation « Les Gourmandises », qui s'élancera depuis la place de l'Office de Tourisme pour apporter une touche de fantaisie et de douceur dans les rues du centre-ville.

De 14h30 à 18h, le Père Noël et la Mère Noël vous donnent rendez-vous sur la place des 3 Fontaines pour une rencontre inoubliable ! Petits et grands pourront immortaliser cet instant magique avec une photo souvenir à conserver précieusement. Tarif : 2€ la photo, paiement en espèces uniquement.

Envie de prolonger la magie ? Embarquez pour une balade en calèche à travers les rues de Divonne-les-Bains ! Au rythme des chevaux, redécouvrez le charme de la ville parée de ses décorations de Noël et profitez d'un moment hors du temps. Les départs auront lieu de 14h30 à 18h, depuis la place de l'Office de Tourisme. Tarif : 5 € par personne, paiement en espèces uniquement. Une belle occasion de flâner dans le centre-ville, de profiter des commerces et de partager ensemble la magie des fêtes de fin d'année !



La patinoire fait son grand retour sur la place Perdtemps



Durant toutes les festivités de Noël, la patinoire fait son grand retour sur la place Perdtemps ! Venez profiter des joies de la glisse dans une ambiance festive et conviviale. Pour prolonger la magie, les chalets gourmands vous attendent avec leurs douceurs de Noël, boissons chaudes et spécialités de saison. De quoi savourer pleinement l'esprit des fêtes au cœur de Divonne-les-Bains !

Tarif unique : 6€

Horaires d'ouverture :

Du 28 novembre au 8 décembre : en semaine de 16h30 à 19h (mercredi dès 13h30), samedi de 11h à 19h et dimanche de 10h à 18h.

Du 9 au 20 décembre : lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 19h, mercredi de 14h à 19h, vendredi de 16h30 à 20h, samedi de 10h à 20h et dimanche de 10h à 18h.

Du 21 décembre au 3 janvier : du lundi au jeudi de 14h à 19h, vendredi de 14h à 20h, samedi de 10h à 20h et dimanche de 10h à 18h.

Horaires exceptionnels : les 24 et 31 décembre de 13h30 à 17h30. Fermeture les 25 décembre et 1er janvier.

La Maison des Lutins Gourmands : plongez dans ce monde féerique



La magie de Noël s'invite à l'Office de Tourisme avec le retour de la Maison des Lutins Gourmands ! Un univers féerique à découvrir en famille, entre décorations gourmandes, histoires enchantées et ateliers créatifs.

Poussez les portes de la Maison des Lutins Gourmands et laissez-vous transporter dans un décor entièrement imaginé autour de Noël et de ses douceurs ! Sucreries, couleurs et ambiance féerique vous attendent pour une visite libre qui émerveillera petits et grands.

TROIS MERCREDIS POUR CRÉER LA MAGIE DE NOËL !

Pour prolonger ce moment magique, un coin lecture permettra aux enfants de s'évader au fil des contes de Noël, tandis qu'un espace dessin invitera les artistes en herbe à laisser libre cours à leur imagination.
Les 2, 9 et 16 décembre, de 10h à 12h, les petits lutins créatifs, dès 6 ans, sont invités à participer à trois ateliers manuels placés sous le signe de la gourmandise et de la fantaisie.
Au programme : la confection d'une sucette en forme de sucre d'orge en fils colorés le 2 décembre, la réalisation d'une couronne inspirée du bonhomme en pain d'épices le 9 décembre et la transformation d'une boule de Noël en un adorable cupcake le 16 décembre.
Autant d'occasions de partager un moment convivial, de développer sa créativité et de repartir avec une décoration unique, réalisée de ses propres mains, à suspendre fièrement dans le sapin !

Infos et réservation
www.divonnelesbains.com



LE CALENDRIER DE L'AVENT DES COMMERÇANTS

24 jours, 24 surprises à gagner chez vos commerçants !
Du 1er au 24 décembre, les commerçants de Divonne-les-Bains vous invitent à patienter jusqu'à Noël avec leur calendrier de l'Avent ! Chaque jour, tentez votre chance pour remporter l'un des nombreux cadeaux offerts par les commerces participants. Le principe est simple : lors de vos achats dans les boutiques participantes, récupérez un bulletin de participation et déposez-le dans la boîte aux lettres prévue à cet effet, située place des Quatre-Vents. Chaque jour, l'Office de Tourisme procédera à un tirage au sort pour désigner l'heureux gagnant du cadeau du jour ! Pour découvrir les surprises qui vous attendent, ouvrez l'œil : les lots à gagner seront exposés dans les vitrines des commerçants participants. Une belle occasion de faire plaisir, de tenter sa chance et de soutenir les commerces de proximité tout en partageant la magie de Noël !



RASSEMBLEMENT CITOYEN EN SOLIDARITÉ AVEC LES VILLES TOUCHÉES PAR LES VIOLENCES DU 17 OCTOBRE

Lundi 19 octobre, la Ville de Divonne-les-Bains a organisé un rassemblement citoyen sur le parvis de l'Hôtel de Ville, en marge des violences survenues samedi 17 octobre dans plusieurs villes de France.
De nombreux citoyens se sont réunis aux côtés de Joël Bourgeot, sous-préfet de Gex, de Vincent Scattolin, maire de Divonne-les-Bains, ainsi que des élus du conseil municipal et du territoire gessien.
Ce moment de rassemblement et de solidarité a permis d'exprimer le soutien aux communes touchées, à leurs élus, aux habitants, aux commerçants et aux agents publics victimes de ces événements.
La ville a également tenu à saluer l'engagement des policiers, des gendarmes et des sapeurs-pompiers mobilisés pour assurer la sécurité de tous.

Retrouvez l'intégralité du discours
www.divonnelesbains.fr









280 000€ RÉCOLTÉS PAR LE FESTIVAL CARBURACŒUR

Le festival Carburacœur a battu tous les records les 22 et 23 août derniers à L'Esplanade du Lac, en réunissant la somme exceptionnelle de 280 000 € au profit de 19 associations engagées auprès des enfants malades et des familles.
Répartition des dons : 100 000€ pour l'association Enfance & Cancer Hubert Gouin, 20 000€ pour Zoé4life, 20 000€ pour Gendarmes de Cœur, 10 000€ pour Le petit monde d'Ugo, 10 000€ pour le Don de Naïla, 10 000€ pour De petits pas pour Line, 10 000€ pour l'AFMB - Maladie de Blount, 8 000€ pour Nos P'tites Étoiles, 7 000€ pour Fragile X France, 7 000€ pour Un pas pour James, 6 000€ pour la fondation CHUV, 5 000€ pour Insieme Genève, 5 000€ pour Epikid, 5 000€ pour Divonn'Help, 3 000€ pour Team Moore, 3 000€ pour le Rotary Club Valserhône, 2 000€ pour Make a Wish, 2 000€ pour Les Enfants de Feu, et un véhicule adapté pour Cédric.
Un immense bravo aux organisateurs, aux bénévoles et aux pilotes qui se sont mobilisés pour offrir aux petits et aux grands des moments de joie et des souvenirs inoubliables ! Un grand merci à toutes et à tous pour cet incroyable élan de générosité et de solidarité.

PARTICIPEZ AU LOTO DE L'AMICALE DES MYOSOTIS

Venez tenter votre chance le jeudi 19 novembre à 14h lors du loto organisé par l'Amicale des Myosotis. Au programme : une ambiance conviviale et de nombreux lots à gagner uniquement au carton plein ! Ouvert à tous au local des Myosotis.

Pour vous inscrire :
06 72 77 03 15 ou
06 08 17 08 43

COURSES DE GALOP : RENDEZ-VOUS LE 15 NOVEMBRE

La deuxième journée de Galop se tiendra le dimanche 15 novembre à l'hippodrome de Divonne-les-Bains/ Grand Genève.
Entrée gratuite. Restauration sur place.

+ d'infos
www.hippodromedivonnelesbains.com

CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous êtes installé à Divonne-les-Bains depuis octobre 2025 ?
Venez participer à la traditionnelle cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants, le samedi 7 novembre à 10h, à L'Esplanade du Lac.
Inscription à l'accueil de la mairie.



VISITE DU JURY POUR LE LABEL VILLE PRUDENTE 2026

Le jury Ville Prudente est venu auditer, mercredi 14 octobre, la ville sur ses engagements et réalisations en matière de sécurité routière et d'aménagements de voirie, notamment depuis l'obtention du label en 2023. Un circuit dans la ville a été organisé pour mettre à l'honneur plusieurs actions :
- Mise en œuvre du schéma de mobilité durable
- Réaménagement de la Grande Rue
- Réaménagement de l'avenue du Mont-Mussy
- Réaménagement de la rue de la Combe de l'Eau
- Sécurisation de la piste cyclable de l'avenue des Voirons
- Améliorations des continuités piétonnes et cyclables
- Développement des services à la mobilité…

La Ville souhaite maintenir les deux cœurs qu'elle possède déjà et vise l'obtention de nouveaux cœurs qui viendraient reconnaître les actions réalisées.



Commémoration de l'Armistice de 1918

La ville de Divonne-les-Bains vous invite à la commémoration de l'armistice de 1918 avec un programme exceptionnel, le mercredi 11 novembre.
Au programme : à 14h30, au départ de la mairie, un défilé militaire partira en direction du cimetière pour déposer une gerbe et se recueillir. La commémoration se poursuivra ensuite à 15h15 devant le monument aux Morts.

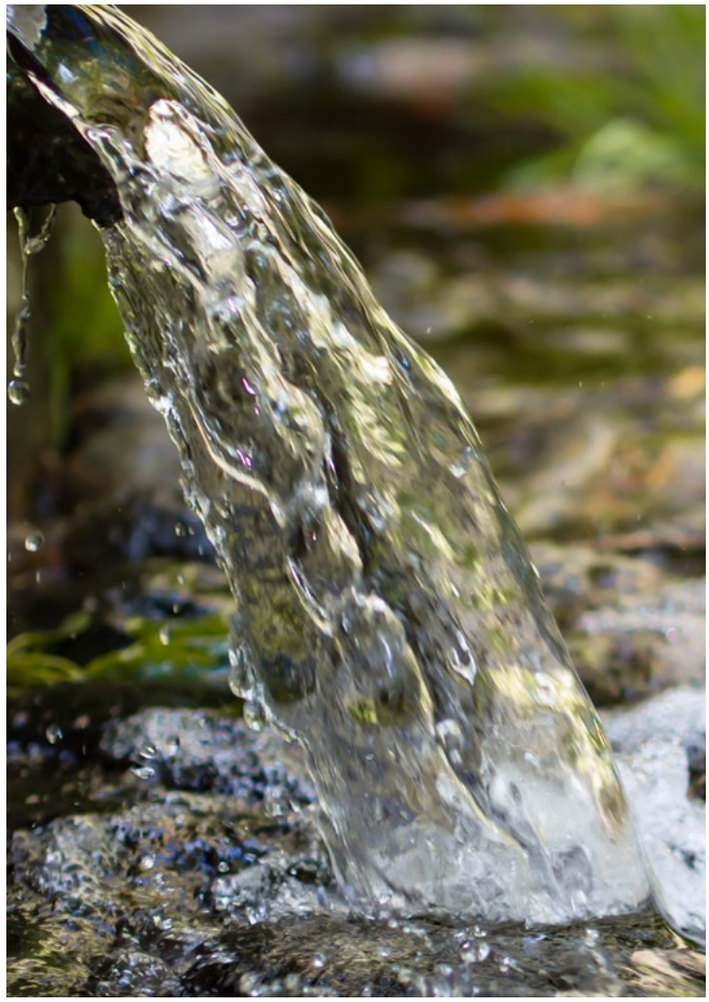
Eau minérale : une nouvelle étape pour protéger notre ressource

La Ville de Divonne-les-Bains poursuit son engagement pour protéger durablement son eau minérale naturelle. Une ressource précieuse, au cœur de l'identité de la commune et essentielle à la relance de son activité thermale.

Depuis plusieurs années, la commune travaille à la mise en place d'une Déclaration d'Intérêt Public (DIP) pour le forage Harmonie, qui permet d'accéder à la ressource en eau minérale. Cette démarche vise à protéger l'eau souterraine en définissant des zones de protection autour de la ressource, afin de limiter les activités qui pourraient nuire à sa qualité ou à sa préservation. L'eau minérale naturelle fait partie du patrimoine de Divonne-les-Bains. « *La protection de notre eau minérale est un enjeu essentiel pour l'avenir de Divonne-les-Bains*, explique Thierry Marin, adjoint en charge du cadre de vie, de l'aménagement urbain, de la mobilité et de la transition écologique. *Avec cette démarche, nous souhaitons préserver durablement cette richesse naturelle, tout en préparant la relance de notre activité thermale. C'est un travail de fond, qui s'appuie sur des études scientifiques et qui nous permet d'avancer de manière responsable.* »
Pour cela, la Ville a engagé plusieurs études scientifiques, réalisées avec l'appui du bureau d'études spécialisé Antéa. Ces travaux ont permis de proposer des périmètres de protection adaptés aux caractéristiques du sous-sol et à la circulation de l'eau souterraine.
Le dossier a reçu un avis favorable des experts compétents et de l'Agence Régionale de Santé (ARS), avant d'être soumis à une enquête publique du 5 au 22 mai 2026.

UN AVIS FAVORABLE À L'ISSUE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

À la suite de cette enquête, qui a permis aux habitants de consulter le dossier et de faire part de leurs observations, la Commissaire enquêtrice a rendu un avis favorable le 1er juillet 2026, accompagné d'une seule réserve.
Celle-ci concernait une petite partie du périmètre de protection située sur la commune voisine de Grilly. La Commissaire enquêtrice demandait que la limite de cette zone soit définie uniquement à partir de critères scientifiques liés à la circulation de l'eau souterraine. Pour répondre à cette demande, la Ville a sollicité une nouvelle analyse du bureau d'études Antéa. Celle-ci a permis de proposer un ajustement du périmètre, en retenant la faille géologique de Mourex comme nouvelle limite dans le secteur concerné. Cette modification localisée permet de répondre à la réserve formulée, sans remettre en cause l'objectif principal : protéger durablement l'eau minérale de Divonne-les-Bains.



UNE DÉMARCHE IMPORTANTE POUR L'AVENIR DU THERMALISME

La poursuite de cette procédure constitue une étape essentielle pour l'avenir thermal de Divonne-les-Bains. En protégeant sa ressource en eau minérale, la commune prépare également les conditions nécessaires à la relance de son projet thermal.
Au-delà du thermalisme, cette démarche contribue à préserver un patrimoine naturel précieux et à renforcer l'attractivité de Divonne-les-Bains.
La procédure administrative va désormais pouvoir se poursuivre auprès des services de l'État, sur la base des conclusions de l'enquête publique et des études complémentaires réalisées.
Protéger aujourd'hui notre eau minérale, c'est préserver une richesse naturelle et préparer l'avenir de Divonne-les-Bains.

+ d'infos
www.divonnelesbains.fr



Un périmètre de sauvegarde pour dynamiser notre économie

Pour maintenir un centre-ville vivant, attractif et diversifié, la Ville de Divonne-les-Bains s'est dotée d'un nouvel outil : le périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité associé à un droit de préemption commercial… Une démarche destinée à accompagner l'évolution du commerce local et à préserver son identité.

Les commerces et les artisans jouent un rôle essentiel dans la vie quotidienne des Divonnais. Au-delà des services qu'ils proposent, ils participent à l'animation des rues, au dynamisme économique et à l'attractivité de notre ville.

Dans un contexte marqué par une forte pression immobilière et l'évolution des habitudes de consommation, préserver cette richesse constitue un enjeu majeur. Une étude réalisée en juin 2026 a notamment souligné la nécessité de maintenir les commerces indépendants, les métiers de bouche et une offre commerciale variée, tout en limitant la concentration de certaines activités de services. Pour répondre à ces enjeux, les élus ont instauré un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité, associé à un droit de préemption commercial lors du conseil municipal du 5 octobre 2026.

UN OUTIL POUR AGIR ET ANTICIPER

Concrètement, ce dispositif permet à la commune d'être informée des projets de cession de fonds de commerce, de fonds artisanaux ou de baux commerciaux dans les secteurs concernés. Elle pourra, lorsque l'intérêt général le justifie, se porter acquéreuse en priorité afin de favoriser le maintien ou l'installation d'activités contribuant à la diversité commerciale.

Le périmètre concerne principalement le centre-ville, le futur ÉcoQuartier de la Gare et les abords du lac. Il permettra d'anticiper les évolutions liées aux projets urbains et touristiques, notamment la transformation des Thermes et le réaménagement du Grand Lac.

L'objectif n'est pas de freiner les transactions, mais de disposer d'un levier supplémentaire pour accompagner les mutations commerciales, soutenir les activités de proximité et préserver l'équilibre entre commerces, services et lieux de convivialité.

LE DROIT DE PRÉEMPTION COMMERCIAL, COMMENT ÇA MARCHE ?

Lorsqu'un commerçant ou un artisan souhaite céder son fonds ou son bail dans le périmètre défini, il doit préalablement en informer la mairie. La Ville dispose alors de deux mois pour décider si elle souhaite exercer son droit de préemption. En cas d'acquisition, elle doit rétrocéder le bien à un repreneur dans un délai de deux ans, pouvant être porté à trois ans sous certaines conditions. L'objectif : favoriser une offre commerciale diversifiée et adaptée aux besoins locaux.





Eliza Isham : une Divonnaise de cœur disparue sur le Titanic

Dans l'église protestante de Divonne-les-Bains, une plaque commémorative rappelle le destin tragique d'Anne Elizabeth Isham, dite Eliza, disparue lors du naufrage du Titanic en 1912. Mais qui était cette Américaine et quel lien entretenait-elle avec notre ville ? David Bramley, écrivain, a raconté son histoire.

Née à Chicago en 1862 dans une famille aisée, Eliza Isham était une femme cultivée, engagée dans la vie associative et les œuvres caritatives. En 1903, elle quitte les États-Unis pour s'installer en France, où elle séjournera pendant neuf ans.

C'est à cette époque qu'elle découvre Divonne-les-Bains, station thermale alors très prisée d'une clientèle internationale. Elle semble y revenir chaque année pour profiter des bienfaits des eaux et du cadre paisible de la ville.

Desservie par le chemin de fer depuis 1881, Divonne-les-Bains attire alors de nombreux visiteurs fortunés. Le Nouvel Hôtel, inauguré en 1907, est même surnommé « Le Chicago » en raison de sa clientèle américaine !

UN VOYAGE SANS RETOUR

Lors de ses séjours divonnais, Eliza fréquente les offices religieux célébrés dans la petite église protestante, où se réunit une congrégation anglicane. Sa présence régulière lui vaut l'affection de cette communauté.

Au printemps 1912, elle prévoit de rejoindre son frère Edward à New York pour l'été. Le 10 avril, elle embarque à Cherbourg à bord du Titanic, en première classe.

Dans la nuit du 14 au 15 avril, le célèbre paquebot heurte un iceberg et sombre dans l'Atlantique Nord. Eliza, alors âgée de 50 ans, fait partie des victimes.

UNE DISPARITION ENTOURÉE DE MYSTÈRE

Les circonstances exactes de sa mort restent inconnues. Une légende raconte qu'une passagère aurait refusé de monter dans un canot de sauvetage pour ne pas abandonner son chien. Certains ont associé cette histoire à Eliza Isham, sans qu'aucune preuve ne permette de le confirmer. D'autres témoignages suggèrent qu'elle aurait embarqué dans un canot qui aurait chaviré. Plus d'un siècle après le drame, le mystère demeure.

UNE MÉMOIRE TOUJOURS PRÉSENTE À DIVONNE-LES-BAINS

Profondément touchée par sa disparition, la communauté religieuse locale fait installer une plaque en sa mémoire dans l'église protestante.

On peut encore y lire les mots « Plus près de toi, mon Dieu », titre d'un hymne traditionnellement associé aux derniers instants du Titanic.

Cette plaque discrète rappelle aujourd'hui qu'au-delà de sa renommée thermale, Divonne-les-Bains possède aussi des liens singuliers avec les grandes pages de l'histoire mondiale.

D'après les recherches et l'article de David Bramley, initialement publié en 2005 dans le bulletin paroissial de La Côte et actualisé en mai 2025.

LA NUIT DES CHOCOTTES
REVIENT POUR SA 11E ÉDITION !

Le Sou des Écoles de Divonne-les-Bains vous donne rendez-vous le samedi 21 novembre 2026, dès 15h, à l'Hippodrome, pour la 11e édition de la Nuit des Chocottes.
Devenu un rendez-vous incontournable pour les amateurs de sensations fortes, cet événement promet une nouvelle fois de faire frissonner petits et grands dans une ambiance aussi mystérieuse que festive.
Cette année encore, les bénévoles du Sou des Écoles redoublent d'imagination pour proposer une expérience immersive, avec trois parcours et trois niveaux de frayeurs, adaptés aux plus jeunes, aux familles et aux plus téméraires. Décors inquiétants, animations, nouveautés et surprises seront au programme pour plonger les visiteurs dans un univers où tout peut arriver !
Entre deux émotions fortes, les participants pourront également profiter des food trucks pour partager une pause gourmande et reprendre des forces.
Alors, en famille ou entre amis, oserez-vous affronter vos peurs et relever le défi de la Nuit des Chocottes ?



MARCHÉ DE NOËL DE L'AMICALE DE L'EHPAD

L'Amicale de l'EHPAD de Divonne-les-Bains vous invite à partager un moment chaleureux et festif à l'occasion de son Marché de Noël, le samedi 21 novembre, de 14h à 17h, au 131 allée des Frênes.
Au programme : vente de petits objets artisanaux de Noël, bracelets, confitures et rissoles maison, livres, ainsi qu'une tombola ! Les visiteurs pourront également profiter d'une pause gourmande autour d'un vin chaud et de gaufres. Les bénéfices seront entièrement consacrés au financement des animations et activités proposées aux résidents de l'Ehpad.
Venez nombreux partager ce moment de convivialité et soutenir nos aînés !
Entrée libre.





BOURSE AUX JOUETS

L'Amicale du Personnel Municipal et du CCAS de Divonne-les-Bains organise une bourse aux jouets le samedi 7 novembre de 9h à 16h au Gymnase. Dépôt des jouets le vendredi 6 novembre de 17h à 19h. Renseignement et inscription : amicale@divonne.fr
Entrée libre.

RETROUVEZ LES ÉVÈNEMENTS DU MOIS D'OCTOBRE





CROSS DES ÉCOLES ET DU COLLÈGE

Les 13, 15 et 16 octobre, les écoles divonnaises ont participé au traditionnel cross dans le cadre de l'opération « Mets tes baskets et bats la », mise en place par l'association ELA. Sous les encouragements des parents venus les soutenir, tous les enfants ont donné le meilleur d'eux même. Félicitations à tous les participants pour leur motivation et leur belle participation, et un grand merci à l'équipe enseignante pour l'organisation de ce rendez-vous sportif et solidaire ! Le cross du collège Marcel Anthonioz était placé sous le thème d'Octobre Rose et Violet, en soutien à la lutte contre le cancer du sein (ruban rose) et, plus largement, à la lutte contre tous les cancers (ruban violet).









VIDE-GRENIER À ARBÈRE

L'amicale de l'école d'Arbère a organisé leur premier vide-grenier sur le parking de l'école d'Arbère, dimanche 11 octobre. Une belle occasion de faire le plein de bonnes affaires.



DÎNER PAROISSIAL DE L'ASED

Belle ambiance samedi 10 octobre au Nautique ! Plus de 200 personnes se sont réunies à l'occasion du traditionnel dîner paroissial, autour d'une délicieuse tartiflette préparée par « La Poêle à Tarte ». Un beau succès pour cette soirée conviviale ! Merci à l'association Saint-Étienne de Divonne-les-Bains pour l'organisation de cet événement.



Fête de la Science et de la Créativité

Du 2 au 12 octobre, la Maison de la Gare s'est transformée en véritable laboratoire à l'occasion de la Fête de la Science et de la Créativité. Pendant 10 jours, ateliers, animations et expositions se sont succédé autour du thème « Saveurs Savantes ». Petits et grands ont pu découvrir le monde du upcycling, de la robotique ou encore tous les secrets du système solaire.

HALLOWEEN D'ARBÈRE

Mardi 13 octobre, la place du Bluet a été envahie de nombreux petits monstres, super-héros et sorcières qui ont su mettre une ambiance terrifiante pour fêter Halloween comme il se doit, en présence des élus du conseil municipal. Un immense merci au conseil de quartier d'Arbère et à l'association Racines d'Arbère pour cette superbe organisation, ainsi qu'à tous les habitants venus jouer le jeu avec leurs costumes ensorcelants.





PREMIÈRE JOURNÉE DE GALOP À L'HIPPODROME

Ce dimanche 18 octobre, les spectateurs ont bravé les intempéries pour assister à une belle journée de courses hippiques. Entre émotions, performances sportives et suspense, les sept courses, dont le Grand Prix de Divonne-les-Bains, ont rythmé cette journée malgré une météo capricieuse.

Retrouvez l'ensemble des photos

gourmandiv'
Festival Culture & Gastronomie

une édition aux couleurs basques

Du 2 au 4 octobre, la 15e édition de Gourmandiv' a fait vibrer Divonne-les-Bains aux couleurs et aux saveurs du Sud-Ouest ! Pendant trois jours, des milliers de visiteurs se sont retrouvés autour d'un programme riche en découvertes gourmandes et en moments de convivialité.

Repas festif, marché des saveurs, ateliers, démonstrations, dégustations, animations et cours de cuisine aux côtés du parrain de cette édition, le chef Pierre Augé, ont rythmé ce week-end placé sous le signe du partage et de la gastronomie. Un grand merci aux visiteurs, exposants, producteurs, artisans, commerçants, partenaires et intervenants, ainsi qu'aux équipes de l'Office de Tourisme, aux services municipaux et à toutes les personnes mobilisées pour faire de cette édition une belle réussite collective. Rendez-vous l'année prochaine !




















COCHON BROCHE














Divonne-les-Bains


& Vente


gourmandiv'

Les Rencontres économiques de Divonne-les-Bains 2026

La deuxième édition des Rencontres Economiques de Divonne-les-Bains s'est tenue le jeudi 15 octobre à L'Esplanade du Lac.

Elle a rassemblé les acteurs économiques du territoire autour d'une ambition commune : faire de Divonne-les-Bains une destination de référence du bien-être à l'horizon 2030. Renouveau des Thermes, ÉcoQuartier de la Gare, attractivité du centre-ville, commerce de demain… Autant de projets et de perspectives pour renforcer l'attractivité de notre territoire et faire rayonner l'art de vivre divonnais. Une soirée riche en échanges, marquée par les interventions de Catherine Barba (entrepreneure), Jean-Baptiste Toursel (Linkcity), Yann Aubry (UrbanEra) et Bertrand Boullé (Mall & Market), aux côtés de Vincent Scattolin, maire de Divonne-les-Bains.



Yann Aubry - Directeur général d'UrbanEra : L'ÉcoQuartier de la Gare

Pensé comme un véritable prolongement du cœur de ville, l'ÉcoQuartier de la Gare s'inscrit dans une démarche de développement urbain cohérente et durable. Yann Aubry a mis en avant l'implantation d'un cinéma et le développement d'une offre commerciale complémentaire à celle du centre-ville. Une programmation pensée pour diversifier les services et les activités, renforcer les synergies avec les commerces existants et consolider l'attractivité du cœur de ville.



Catherine Barba - Fondatrice de ENVI, entrepreneure et business angel, nouvellement jury de l'émission « Qui veut être mon associé ? » : Le commerce de proximité

Face à l'évolution des pratiques de consommation, le commerce de proximité constitue un enjeu stratégique pour la vitalité économique et l'attractivité des centres-villes. Catherine Barba a souligné la nécessité d'accompagner la transformation des modèles commerciaux, de renforcer la différenciation des commerces indépendants et de valoriser l'expérience client, tout en préservant leur rôle essentiel dans le lien social et l'identité locale.



Bertrand Boullé - Directeur général Mall & Market

Le Mall & Market illustre l'évolution des modèles commerciaux vers des expériences d'achat renouvelées, adaptées aux nouveaux usages et aux attentes des consommateurs. Bertrand Boullé a mis en perspective les enjeux d'innovation commerciale, de diversification de l'offre et d'évolution des modes de consommation, contribuant à affirmer le positionnement de Divonne-les-Bains comme une ville innovante, engagée dans les nouvelles façons de consommer.



Jean-Baptiste Toursel - Directeur développement Arc Alpin Linkcity : Le renouveau des Thermes

La renaissance des Thermes constitue un levier majeur de repositionnement de l'offre touristique et de bien-être de Divonne-les-Bains. Jean-Baptiste Toursel a présenté les ambitions de ce projet porté par Linkcity, fondé sur un concept de spa de luxe, associant valorisation du patrimoine thermal, montée en gamme de l'offre et renforcement de l'attractivité de la destination.

Un grand merci à nos partenaires

pour leur précieux soutien
dans l'organisation de cette soirée

Hôtel, restaurant
93 Chemin du Châtelard
01220 Divonne-les-Bains

Traiteur
Basé dans le Pays de Gex
www.saveurs.pro

BUFFET

BOISSONS

Bar à vins
209 Place Perdtemps
01220 Divonne-les-Bains

BOISSONS

Divine Limousine
Divonne-les-Bains

TRANSPORT





RETROUVEZ LA PLAQUETTE ÉCONOMIQUE 2026



LISTE MAJORITAIRE
“DIVONNE-LES-BAINS NATURELLEMENT”

Donner toute leur place aux habitants

Associer les Divonnais aux décisions qui concernent leur quotidien et l’avenir de notre ville est un engagement fort de notre équipe municipale. Un engagement que nous concrétisons aujourd’hui.

Les prochaines réunions publiques consacrées à l’ÉcoQuartier de la Gare permettront de présenter les évolutions du projet, de répondre aux interrogations et d’échanger directement avec les habitants. Elles seront suivies de nouveaux temps de concertation, notamment sur l’aménagement des espaces publics et du futur parc.

Mais c’est surtout le 19 novembre prochain que nous franchirons une nouvelle étape, avec le lancement des conseils de quartier.

Ces instances donneront aux habitants la possibilité de faire remonter leurs préoccupations, de proposer des idées et de contribuer aux projets qui façonnent Divonne. Elles ont vocation à prendre toute leur place dans la vie municipale et à devenir de véritables espaces de dialogue entre les habitants et les élus.

Il est encore temps de s’inscrire pour y participer ! Nous invitons tous ceux qui souhaitent s’investir dans la vie de leur quartier à nous rejoindre.

D’autres rencontres seront organisées tout au long du mandat, sur les grands projets comme sur les sujets du quotidien.

Notre conviction est simple : une ville se construit avec ses habitants. C’est par le dialogue, l’écoute et la participation de chacun que nous continuerons à faire avancer Divonne-les-Bains.

LISTE MINORITAIRE
“TOUT SIMPLEMENT DIVONNE-LES-BAINS”

Divonne s’anime régulièrement, et nous aimerions saluer le travail des associations, de l’Office du Tourisme et des services municipaux qui s’en chargent.

Les guinguettes font le plein, la gastronomie basque a enchanté Gourmandiv, les concerts de la pleine lune font rayonner notre ville. Les évènements sportifs connaissent un grand succès. La 1ère édition de la Div’Color a rassemblé grands et petits. Le triathlon a fait courir, nager et pédaler des nombreux divonnais et divonnaises de 7 à 77 ans. Les diners, paroissial, du ski club et autres remplissent à nouveau le Nautique.

Les fêtes de quartier continuent à se développer pour notre plus grand bonheur.

On ne peut tous les lister, et nombreux évènements tout aussi festifs se profilent…

Tous ces évènements sont rassembleurs, et devraient l’être jusqu’à notre minorité.

Et nous regrettons que nos conseillers municipaux ne soient pas conviés, comme ceux de la majorité.

Nous espérons que ce n’est pas parce qu’ils gâcheraient les photos de remise de médailles, de diner festifs… ?

Pourtant, la majorité a gagné, et nous avons six années pour travailler ensemble pour Divonne.

Pourtant nos conseillers travaillent autant que les conseillers municipaux de la majorité pour le développement et le rayonnement de notre ville, pour améliorer l’accueil de nos jeunes, pour que nos associations puissent exercer leur objet social dans de bonnes conditions…

Quand nous posons la question, il nous est répondu que les associations choisissent de n’inviter que la majorité. Nous avons du mal à y croire. Nous qui sommes issus pour beaucoup du tissu associatif divonnais.

Alors, nous sommes disponibles. Donnez-nous tort, et nous serons au rendez-vous.

https://www.toutsimplementdlb.fr - contact@toutsimplementdlb.fr



Les Chatouilles ou la danse de la colère avec Andréa Bescond

Venez découvrir ou redécouvrir « Les Chatouilles ou la danse de la colère » avec Andréa Bescond, le jeudi 19 novembre à 20h30 au théâtre de L'Esplanade du Lac.

C'est l'histoire d'Odette. Une petite fille dont l'enfance a été volée par un « ami de la famille ». Une jeune fille qui cherche des réponses à ses questions et les trouve progressivement avec son corps.
Une danseuse qui se bat avec sa sensibilité. Quand les mots ne suffisent plus, la danse est son moyen de survie. Créé en 2014 au Théâtre du Chêne Noir à Avignon, « Les Chatouilles ou la danse de la colère » a été depuis couronné de succès : Prix « Jeune talent théâtre » de la SACD, Prix de l'interprétation féminine du Festival d'Avignon, Molière 2016 du Seul(e) en scène et lauréat du Prix du jeune théâtre de l'Académie française en 2016. Adapté au cinéma, « Les Chatouilles ou la danse de la colère » a été consacré par 2 Césars (meilleure adaptation et meilleur second rôle féminin – Karin Viard). Sublime interprète de cette confession poignante, émouvante, parfois drôle, Andréa Bescond vous emmène dans un grand huit émotionnel. Un seul en scène nécessaire et toujours d'actualité.

Billetterie
06 73 45 43 21
billetterie@divonne.fr
www.esplanadedulac.fr

QUAND LA PHOTOGRAPHIE DEVIENT UNE ŒUVRE MONUMENTALE

Des regards saisissants, des portraits hors du temps… Découvrez les magnifiques œuvres du photographe Romain Vigouroux qui habillent désormais la façade de L'Esplanade du Lac ! Ces portraits ont été réalisés grâce au collodion humide, un procédé photographique datant de 1851. Une exposition à découvrir dans le cadre du bicentenaire de la photographie, avec les secrets de cette technique à explorer dans l'atrium du bâtiment jusqu'au 1er octobre 2027.





NUMÉROS UTILES

MAIRIE DE DIVONNE-LES-BAINS
73, avenue des Thermes
01220, Divonne-les-Bains
04 50 20 03 49
contact@divonne.fr
www.divonnelesbains.fr

MÉDIATHÈQUE CORRESPONDANCES
181, avenue de la Plage
01220, Divonne-les-Bains
04 50 99 02 91
mediatheque@divonne.fr
www.mediathequecorrespondances.fr

OFFICE DE TOURISME
4, rue des Bains
01220, Divonne-les-Bains
04 50 20 01 22
accueil@divonnelesbains.com
www.divonnelesbains.com

L'ESPLANADE DU LAC
181, avenue de la Plage
01220, Divonne-les-Bains
Administration
06 71 56 19 80
infos.esplanade@divonne.fr
Billetterie
06 73 45 43 21
billetterie@divonne.fr
www.esplanadedulac.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)
04 50 20 47 60
ccas@divonne.fr
www.divonnelesbains.fr

POLICE MUNICIPALE
04 50 20 02 76
police@divonne.fr

GENDARMERIE
17
Permanences de la brigade de Divonne-les-Bains : les lundis, mercredis et vendredis de 14h à 18h.

POMPIERS
18

CENTRE DE SOINS IMMÉDIATS
15

PHARMACIE DE GARDE
composez le 32 37

État civil

LA FAMILLE S'AGRANDIT

Valentin, Léo, George GALINIE, né le 20 août 2026 à Annemasse (Haute-Savoie)
Sézanne DE LUCA, née le 27 août 2026 à Annemasse (Haute-Savoie)
Charlize, Marie, Mireille SAUSSOL, née le 2 septembre 2026 à Contamine-sur-Arve (Haute-Savoie)

ENQUÊTE PUBLIQUE : EXTENSION DU CIMETIÈRE COMMUNAL

Le cimetière communal de Divonne-les-Bains, situé 55, rue du Temple, arrive à saturation. Une étude a confirmé la nécessité d'une extension sur un terrain communal.
Une enquête publique se déroulera du lundi 2 novembre 2026 à 14h au mercredi 2 décembre 2026 à 17h. Elle a pour objet de permettre au public de prendre connaissance du projet d'extension du cimetière communal et de présenter ses observations, propositions et éventuelles contre-propositions.
Monsieur Daniel Robin, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision de Madame la Présidente du Tribunal administratif de Lyon en date du 24 septembre 2026
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique pourra être consulté :

- à la mairie de Divonne-les-Bains, 73 avenue des Thermes, aux jours et heures habituels d'ouverture au public,
- sur le site internet de la commune : www.divonnelesbains.fr

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra présenter ses observations et propositions :

- sur le registre d'enquête papier disponible à la mairie ;
- par courrier adressé au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Monsieur le Commissaire enquêteur - Enquête publique - Projet d'extension du cimetière - Mairie de Divonne-les-Bains, 73 avenue des Thermes 01220 Divonne-les-Bains
- par courrier électronique à l'adresse : habitants@divonne.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Divonne-les-Bains, le lundi 2 novembre et le mercredi 2 décembre de 14h à 17h.

L'humeur du mois



UN CONCERT DE GALA POUR LE ROTARY CLUB GEX-DIVONNE

Le 5 décembre prochain, à 20h, le Rotary Club de Gex Divonne Pays de Gex vous donne rendez-vous à L'Esplanade du Lac à Divonne-lesBains pour un concert placé sous le signe de la solidarité et du partage.

Fidèle à ses valeurs d'entraide et d'engagement au service de la communauté, Le Rotary soutient des initiatives locales qui contribuent à améliorer la vie des personnes les plus vulnérables.

Les bénéfices de ce concert permettront à l'association «Les InstantàNez» de poursuivre ses actions auprès des enfants et des personnes fragiles. Grâce à la présence de clowns hospitaliers, le rire, l'imaginaire et la rencontre deviennent de véritables leviers de bien-être, d'apaisement et d'accompagnement thérapeutique.

Un beau moment de musique et de partage pour soutenir une belle cause !

+ d'infos et réservation :

Office de Tourisme de Divonne-les-Bains
www.divonnelesbains.com
rotarygexdivonne1710@gmail.com

#DIVONNE2.0



Béatrice Lagrasta, membre de l'association Divonne Judo, a réalisé un magnifique exploit à Sarajevo en remportant, pour la troisième fois consécutive, le titre de championne du monde Vétérans. Elle s'impose dans la catégorie 60-64 ans, -70 kg et conserve ainsi son titre mondial. Un immense bravo à Béatrice pour cette remarquable performance.

À l'occasion du bicentenaire de sa création, la Ville de Divonne-les-Bains met à l'honneur la Fontaine de Crassy à travers des travaux de rénovation destinés à préserver et valoriser ce patrimoine local.
Cette rénovation permettra de lui redonner tout son éclat.



Mercredi 14 octobre, la Compañía de Mercedes Ruiz a enflammé la scène du Théâtre de L'Esplanade du Lac. La danseuse internationale de flamenco Mercedes Ruiz a donné un spectacle intense et puissant devant une salle comble





Chaque mois, vous pouvez retrouver **le conseil municipal** de la ville sur notre compte Youtube, Ville de Divonne-les-Bains. Prochain conseil : le 7 décembre à 19h.

Samedi 28 novembre 2026

18h
Feu d'artifice

18h20
Déambulation

Jusqu'à 21h
Stands
de restauration

Soirée des illuminations

Retrouvez le programme du Noël Gourmand à Divonne-les-Bains

CASINO DIVONNE | LES BAINS

Divonne-les-Bains
L'Ain en Léman

Retrouvez plus d'informations sur le site de l'Office de Tourisme et les réseaux sociaux de la ville de Divonne-les-Bains.

www.divonnelesbains.com Sortir à Divonne-les-Bains